



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 85
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 26 MAI 1982

SYSTÈME DE GESTION DU TRAFIC MARITIME POUR LE PORT DE HONG KONG

L'honorable Edward C. Lumley, ministre du Commerce, a annoncé aujourd'hui la signature d'un contrat entre le ministère de la Marine de Hong Kong et la Corporation commerciale canadienne pour la phase de définition d'un Système de gestion de trafic maritime (SGTM) évalué à quelque deux millions de dollars canadiens. La phase de définition sera entreprise par des agents de la Garde côtière du Canada et de Leigh Instruments Limited.

L'attribution du contrat représente la première phase d'un ensemble comprenant le dessin technique, la fourniture d'équipement et la construction, y inclus l'entraînement du personnel opérateur chinois. Le SGTM, lorsqu'il sera entièrement utilisé, assurera au port de Hong Kong un moyen efficace de contrôler les navires dans ses eaux encombrées, rehaussant ainsi la sécurité et l'efficacité du trafic maritime.

Leigh Instruments Ltd., une société canadienne figurant parmi les premières dans le domaine de haute technicité, a participé à la planification et la mise en marche du SGTM à Vancouver et Les Escoumins et s'est servie de technologie similaire dans le développement, l'implantation et la fourniture de systèmes de contrôle du trafic aérien au Canada.

Les services de la Garde côtière du Canada seront offerts par l'entremise du programme d'aide technique à frais recouvrables. Ce programme fournit, sur une base de frais recouvrables, des connaissances techniques uniquement disponibles au gouvernement. Son objectif est d'assister les sociétés canadiennes dans la commercialisation de leurs biens et services à l'étranger.